

COMMUNIQUE DE PRESSE

Contacts presse

Annabelle QUENET  
Responsable Presse  
Tel 01 46 11 83 01  
[annabelle.quenet@andra.fr](mailto:annabelle.quenet@andra.fr)

@presse\_andra  
@andra\_france

**À propos de l'Andra**

L'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra) est un établissement public à caractère industriel et commercial créé par la loi du 30 décembre 1991. Ses missions ont été complétées par la loi de programme du 28 juin 2006 relative à la gestion durable des matières et déchets radioactifs.

**Indépendante des producteurs** de déchets radioactifs, l'Andra est placée sous la tutelle des ministères en charge de l'énergie, de l'environnement et de la recherche.

**L'Andra met son expertise au service de l'État** pour trouver, mettre en œuvre et garantir des solutions de gestion sûres pour l'ensemble des déchets radioactifs français **afin de protéger les générations présentes et futures du risque que présentent ces déchets.**

## « Lieux insolites »

# Un concours photo imaginé par l'Andra en collaboration avec le magazine POLKA

Du 20 mai au 15 septembre 2019, l'Andra en partenariat avec le magazine photo Polka, lance un concours photo ouvert à tous sous la forme d'une grande chasse au trésor photographique. Pour l'Andra, ce concours s'inscrit dans une volonté de sensibiliser le public au sujet des empreintes laissées par l'Homme via son activité, tout en le questionnant sur la mémoire et la transmission aux générations futures.

### Un concours pour s'interroger sur le rapport à la singularité des empreintes oubliées par l'homme

Le thème « Lieux insolites » de ce concours photos invite les photographes amateurs ou aguerris à proposer des clichés de lieux cachés, secrets ou tout simplement inattendus ou déroutants, qui sont dans notre environnement direct. Une invitation à (re)-découvrir les paysages et endroits qui nous entourent : architectures avant-gardistes, zones perdues où la nature a repris ses droits, espaces inconnus. Vieille imprimerie ou hangar ultra-connecté... autant de lieux à mettre en lumière lors de cette grande « chasse au trésor » photographique.

### Des parrains d'exception pour célébrer la photographie

Ce concours est parrainé par le duo de photographes Yves Marchand et Romain Meffre, familiers du genre de la photographie de l'insolite, connus pour leurs séries sur les lieux abandonnés et métamorphosés. Ils ont notamment réalisé en 2012 une série de clichés sur le thème des ruines contemporaines et ont voyagé dans le monde entier pour dénicher les architectures les plus improbables.

Ils accompagneront dans leurs décisions le jury, composé également de deux représentantes de l'Andra et d'Alain Genestar et Dimitri Beck, respectivement président et directeur de la photographie de Polka.



À l'issue des délibérations du jury, cinq photos seront primées :

- 3 prix du jury (dont un prix coup de coeur)
- 1 prix du public
- 1 prix des collaborateurs Andra

Les participants ont jusqu'au 15 septembre pour soumettre leurs photos sur le mini-site dédié : [www.andra-lieuxinsolites.fr](http://www.andra-lieuxinsolites.fr)

Chaque participant pourra soumettre jusqu'à trois photos.

Le règlement complet du concours, ainsi que les dotations et conditions de participation sont à retrouver sur le site [www.andra-lieuxinsolites.fr](http://www.andra-lieuxinsolites.fr)